

BURUNDI



Environnement opérationnel

Contexte

Deux ans après les élections présidentielles, la situation sociopolitique demeure précaire au Burundi. Les organisations de défense des droits de l'homme et les médias ont signalé des arrestations arbitraires, des tortures et des exécutions extrajudiciaires. En outre, le pays continue à souffrir d'un taux d'inflation élevé qui entraîne une dégradation des conditions de vie. Telle est la situation qui attend les quelque 40 000 ressortissants burundais dont le retour est prévu d'ici à la fin de l'année 2012 ; ceux-ci devraient dans leur grande majorité (35 000) rentrer suite à la fermeture du camp de Mtabila en République-Unie de Tanzanie,

les autres provenant pour la plupart de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon un rapport de profilage conjointement établi par les autorités, les organismes des Nations Unies et des ONG, 78 900 personnes déplacées à l'intérieur du territoire burundais ont besoin de solutions durables. Depuis juin 2012, le pays connaît un afflux croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile, provenant en particulier de la RDC. Bien que l'opération de rapatriement des réfugiés congolais ait repris, le nombre de retours est resté faible.

Le Burundi est signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967 (avec des réserves dont le HCR continue de prôner la suppression), ainsi que de la Convention de 1969 de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. Le pays a également signé la Convention sur la

Chiffres prévisionnels pour le Burundi

| TYPE DE POPULATION | ORIGINE | JAN. 2013 | | DÉC. 2013 | |
|--------------------|-----------|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|
| | | TOTAL DANS LE PAYS | NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR | TOTAL DANS LE PAYS | NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR |
| Réfugiés | RDC | 37 750 | 37 750 | 35 400 | 35 400 |
| | Rwanda | 360 | 360 | 220 | 220 |
| Demandeurs d'asile | RDC | 5 230 | 5 230 | 1 630 | 1 630 |
| | Rwanda | 590 | 590 | - | - |
| Réfugiés rapatriés | Burundi | 40 000 | 40 000 | 7 000 | 7 000 |
| Déplacés internes | Burundi | 60 000 | 60 000 | 30 000 | 30 000 |
| Apatrides | Apatrides | 1 000 | 1 000 | 200 | 200 |
| Total | | 144 930 | 144 930 | 74 450 | 74 450 |

protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, adoptée par l'Union africaine en 2009, également connue sous le nom de Convention de Kampala.

En mai 2012, quelque 1 500 personnes originaires d'Oman, qui risquaient de devenir apatrides, ont été enregistrées par les autorités, qui leur ont délivré des permis de séjour temporaires.

● Besoins

Environ 38 000 réfugiés et demandeurs d'asile auront besoin d'une protection et d'une aide matérielle au Burundi en 2013.

Il faudra également offrir une aide aux quelque 40 000 Burundais réfugiés en République-Unie de Tanzanie et en RDC qui devraient regagner leur pays. Ces mouvements de retour massifs au Burundi auront une incidence sur l'ampleur des activités de réintégration prévues en 2013. Les besoins suscités par les litiges en rapport avec l'accès à la terre et la propriété seront pris en charge en collaboration avec la Commission nationale des terres et autres biens (CNTB).

| Stratégie et activités |

Le HCR continuera d'offrir protection et assistance aux quelque 38 000 réfugiés et demandeurs d'asile vivant dans des camps et des zones urbaines, tout en aidant les autorités à améliorer les procédures de détermination du statut et d'enregistrement. Afin de loger le nombre croissant de réfugiés, l'Organisation agrandira le camp de Bwagiriza en coopération avec les pouvoirs publics.

Si nécessaire, le HCR demandera au Gouvernement l'autorisation d'ouvrir un nouveau camp. Par ailleurs, il prendra des mesures pour prévenir la violence sexuelle et sexiste, en collaboration avec les autorités, le FNUAP et ses partenaires non gouvernementaux.

La réintégration d'environ 38 500 rapatriés, y compris des rapatriés de 2011 et 2012 qui n'ont pas encore reçu d'aide, bénéficiera d'un appui vigoureux. Une aide juridique sera accordée aux rapatriés confrontés à des litiges liés au recouvrement des biens. La question de l'accès à la terre demeure la question la plus sensible au regard de la réintégration des rapatriés et le HCR continuera de soutenir la résolution pacifique des conflits fonciers.

En 2013, l'Organisation prévoit de faciliter le rapatriement librement consenti de quelque 7 000 Burundais réfugiés dans des pays de la région par une aide au transport et une formule d'assistance standard. Elle aidera également quelque 6 000 réfugiés congolais à regagner leur pays de leur plein gré au cours de l'année. Le HCR cherchera en outre à faciliter d'autres solutions durables, notamment la réinstallation de 2 000 réfugiés congolais sur la base de critères précis, fixés d'un commun accord pour la région.

En s'appuyant sur la campagne de profilage de la population déplacée à l'intérieur du pays, entreprise en 2011, le HCR prêtera son concours au Gouvernement burundais lors de la mise en œuvre d'un plan destiné à trouver des solutions durables pour quelque 79 000 déplacés internes. Le HCR et le Gouvernement continuent de coopérer pour mettre en place un cadre juridique sur l'apatridie, afin de faciliter un exercice de profilage et de définir des solutions durables pour les apatrides.

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Processus de protection et documents adéquats

- La qualité de l'enregistrement et du profilage est améliorée ou maintenue.
 - ☞ Toutes les demandes de détermination du statut de réfugié sont traitées par la structure nationale chargée des réfugiés et des demandeurs d'asile.
 - ☞ L'accès aux documents est garanti pour les rapatriés âgés de plus de 16 ans et les réfugiés âgés de plus de 14 ans.
 - ☞ Le HCR et l'État élaborent ensemble un solide cadre juridique qui permettra de définir des solutions durables pour 1 500 Omanais risquant de devenir apatrides.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse améliorée.
 - ☞ Quelque 38 000 réfugiés et 45 000 rapatriés sont protégés et ont accès à des programmes de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste.

Besoins de base et services essentiels

- Des abris et des infrastructures sont construits, améliorés et entretenus.
 - ☞ Tous les ménages réfugiés vivent dans des logements convenables.
 - ☞ Environ 2 000 abris sont construits pour quelque 10 000 bénéficiaires.

- L'état de santé de la population est amélioré.
 - ☞ Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans n'excède pas six pour mille par mois.
 - ☞ Environ 38 000 réfugiés et 40 000 rapatriés reçoivent des soins de santé primaires (avec une assistance pour les personnes qui vivent avec le VIH et le sida).
- La population a un accès optimal à l'éducation.
 - ☞ Quelque 22 000 enfants réfugiés et 11 600 enfants rapatriés fréquentent des écoles primaires et secondaires.
- L'approvisionnement en eau potable est accru ou maintenu.
 - ☞ Dans les camps, environ 26 000 réfugiés voient leur accès à l'eau s'améliorer et la cible de 20 litres par personne et par jour est atteinte dans les camps de Bwagiriza, Musasa et Garsorwe.

Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti est réalisé.
 - ☞ Quelque 7 000 Burundais réfugiés en RDC, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie regagnent leur pays de leur plein gré.
 - ☞ Quelque 6 000 Congolais réfugiés au Burundi rentrent de leur plein gré en RDC.
- Tout le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
 - ☞ Quelque 2 000 réfugiés sont réinstallés dans des pays tiers en 2013.

Présence du HCR en 2013

| | |
|---------------------|-----|
| □ Nombre de bureaux | 4 |
| □ Effectifs totaux | 135 |
| Internationaux | 21 |
| Nationaux | 100 |
| JEA | 1 |
| VNU | 13 |



Rapatriés burundais en provenance de la RDC, attendant au centre de transit.

○ Contraintes

Le Burundi est dans une situation de sortie de conflit, caractérisée par un taux élevé de pauvreté (plus de 80 pour cent de la population vit avec moins d'1,25 dollar E.-U. par jour). Du fait de sa capacité d'absorption très limitée, le pays ne peut offrir de possibilités d'intégration sur place ou de réintégration durables aux réfugiés. De surcroît, le Gouvernement réoriente ses priorités et se détourne de l'action humanitaire pour mettre l'accent sur le développement, de sorte qu'il est plus difficile de mobiliser des fonds pour les activités humanitaires.

Enfin, les homologues gouvernementaux du HCR ne sont pas en mesure de travailler sans un solide appui direct.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

En 2013, le HCR continuera à exercer son mandat à l'égard des réfugiés, des déplacés internes et des rapatriés en étroite collaboration avec le Gouvernement, les autres institutions des Nations Unies et les organismes d'aide au développement local. L'objectif est d'appuyer la réintégration durable dans le cadre du plan de développement national.

| Informations financières |

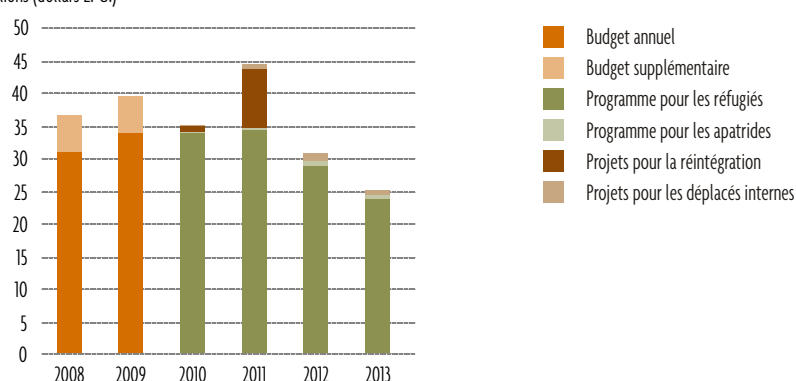
Le budget global du HCR pour le Burundi en 2013 s'élève à 25 millions de dollars E.-U., ce qui représente une réduction d'environ 19 pour cent par rapport au budget 2012, qui s'élevait à 30,8 millions de dollars. Cette baisse s'explique en premier lieu par la diminution du nombre de rapatriés assistés. Le budget inclut néanmoins certains besoins financiers, qui pourraient résulter de la fermeture du camp de Mtabila en République-Unie de Tanzanie, où sont accueillis quelque 38 000 réfugiés burundais. Il inclut également de nouveaux rapatriements en direction et en provenance de la RDC et d'autres pays, ainsi que des activités destinées à faciliter la réintégration des rapatriés.

| Conséquences d'un manque de financement |

- Quelque 7 000 Burundais rentrant de divers pays de la région et 38 000 Burundais qui pourraient être rentrés en 2012 n'auraient pas suffisamment d'articles non alimentaires et de soins médicaux.
- Environ 11 600 enfants rapatriés ne bénéficieraient pas d'un enseignement primaire.
- La cible de 20 litres d'eau par personne et par jour ne serait peut-être pas atteinte pour quelque 26 000 réfugiés logés dans les camps de Bwagiriza, Musasa et Garsorwe.

Budget du HCR au Burundi 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2013 du HCR pour le Burundi (dollars E.-U.)

| RÉPARTITION BUDGÉTAIRE | PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1 | PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2 | PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4 | TOTAL |
|---|--------------------------------------|---------------------------------------|---|-------------------|
| Environnement de protection favorable | | | | |
| Instruments régionaux et internationaux | 0 | 62 858 | 0 | 62 858 |
| Droit et politique générale | 0 | 267 915 | 0 | 267 915 |
| Institutions administratives et pratiques | 17 774 | 0 | 0 | 17 774 |
| Assistance juridique et recours | 153 767 | 0 | 0 | 153 767 |
| Accès au territoire et non-refoulement | 43 674 | 0 | 0 | 43 674 |
| Sous-total | 215 215 | 330 773 | 0 | 545 988 |
| Processus de protection et documents adéquats | | | | |
| Identification des cas d'apatridie | 0 | 152 858 | 0 | 152 858 |
| Enregistrement et établissement de profils | 292 305 | 0 | 0 | 292 305 |
| Détermination du statut de réfugié | 318 418 | 0 | 0 | 318 418 |
| Documents individuels | 0 | 118 957 | 0 | 118 957 |
| Enregistrement et documents d'état civil | 381 259 | 0 | 0 | 381 259 |
| Regroupement familial | 149 209 | 0 | 0 | 149 209 |
| Sous-total | 1 141 191 | 271 815 | 0 | 1 413 006 |
| Sécurité face à la violence et à l'exploitation | | | | |
| Protection contre la criminalité | 99 209 | 0 | 0 | 99 209 |
| Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse) | 938 846 | 0 | 0 | 938 846 |
| Protection des enfants | 784 194 | 0 | 0 | 784 194 |
| Sous-total | 1 822 249 | 0 | 0 | 1 822 249 |
| Besoins de base et services essentiels | | | | |
| Santé | 2 306 581 | 0 | 0 | 2 306 581 |
| Santé procréative et services liés au HIV | 440 301 | 0 | 0 | 440 301 |
| Nutrition | 347 626 | 0 | 0 | 347 626 |
| Sécurité alimentaire | 269 209 | 0 | 0 | 269 209 |
| Eau | 510 301 | 0 | 0 | 510 301 |
| Assainissement et hygiène | 1 024 188 | 0 | 0 | 1 024 188 |
| Abris et infrastructure | 3 291 822 | 0 | 0 | 3 291 822 |
| Accès à l'énergie | 8 887 | 0 | 0 | 8 887 |
| Articles ménagers de base | 809 209 | 0 | 0 | 809 209 |
| Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques | 391 092 | 0 | 0 | 391 092 |
| Éducation | 2 005 828 | 0 | 0 | 2 005 828 |
| Sous-total | 11 405 044 | 0 | 0 | 11 405 044 |

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Commission nationale des terres et autres biens
Ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique
Ministère de la Solidarité nationale, des droits de la personne humaine et du genre
Office national pour la protection des réfugiés et apatrides

ONG

Africa Humanitarian Action
Avocats Sans Frontières
Caritas
Comité international de secours
Conseil pour l'éducation et le développement
Fédération Handicap International
Fédération nationale des coopératives d'épargne du Burundi
Fonds fiduciaire pour l'éducation des réfugiés
Ligue Iteka

Autres

VNU

Partenaires opérationnels

Autres

BNUB
FAO
OIM
OMS
ONUSIDA
PAM
PNUD
UNICEF

| RÉPARTITION BUDGÉTAIRE | PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1 | PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2 | PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4 | TOTAL |
|---|--------------------------------------|---------------------------------------|---|-------------------|
| Autonomisation et autogestion communautaires | | | | |
| Mobilisation communautaire | 288 418 | 0 | 0 | 288 418 |
| Ressources naturelles et environnement commun | 14 558 | 0 | 0 | 14 558 |
| Autosuffisance et moyens d'existence | 954 859 | 0 | 0 | 954 859 |
| Sous-total | 1 257 835 | 0 | 0 | 1 257 835 |
| Solutions durables | | | | |
| Stratégie de solutions globales | 0 | 0 | 585 755 | 585 755 |
| Retour volontaire | 1 917 293 | 0 | 0 | 1 917 293 |
| Réintégration | 986 098 | 0 | 0 | 986 098 |
| Intégration | 96 154 | 0 | 0 | 96 154 |
| Réinstallation | 283 418 | 0 | 0 | 283 418 |
| Sous-total | 3 282 963 | 0 | 585 755 | 3 868 718 |
| Direction, coordination et partenariats | | | | |
| Gestion et coordination des camps | 398 418 | 0 | 0 | 398 418 |
| Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources | 202 976 | 0 | 0 | 202 976 |
| Sous-total | 601 393 | 0 | 0 | 601 393 |
| Appui à la logistique et aux opérations | | | | |
| Logistique et chaîne d'approvisionnement | 3 392 127 | 0 | 0 | 3 392 127 |
| Gestion des opérations, coordination et appui | 620 642 | 16 758 | 96 569 | 733 970 |
| Sous-total | 4 012 770 | 16 758 | 96 569 | 4 126 097 |
| Total | 23 738 659 | 619 346 | 682 325 | 25 040 330 |
| Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012) | 28 894 187 | 663 253 | 1 263 407 | 30 820 847 |